

 ZELLIDJA

N°5894 / Mercredi 30 avril et jeudi 1er mai 2025



COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2024

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

ZELLIDJA SA		Exercice au 01/01/2024 au 31/12/2024					
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		
		Acquisition	Production par l'exercice pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS							
- Frais prélevés							
- Cessions d'actifs au prix de revient							
- Pertes de cessions d'actifs							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95.914,09						
- Immatriculation de brevets et droits de propriété							
- Brevet de marque et droits de propriété	50.000,00						
- Frais de recherche							
- Autres immobilisations incorporelles	45.914,09						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32.992.495,28						
- Terrains	430.223,14						
- Constructions	32.563.272,14						
- Immobilisations matérielles et outillage							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et aménagement							
- Autres immobilisations corporelles							
- Immobilisations en cours							
TOTAL GENERAL	33.088.409,37						33.088.409,37

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

ZELLIDJA SA		Exercice au 01/01/2024 au 31/12/2024							
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice		
							Date de clôture	Situation nette	Produit net
SPZ	5300737	Métiers	60.300.000,00	94,40	57.269.800,00	0,00	31/12/2023	-110.300.533,10	-4.983.257,51
TENIE BROSETTE	1620962	Nouveaux	143.898.400,00	57,08	169.318.568,82	90.715.424,83	31/12/2023	144.353.258,60	11.739.351,71
PERAS	1030995	Industrie	17.645.600,00	4,50	1.400.392,37	1.090.362,67	31/12/2023	24.217.826,66	217.734,04
ALAIN	35420389	Industrie	6.000.000,00	100,00	7.169.757,44	518.518,44	31/12/2023	2.024.017,21	-1.490.493,84
SECATLAS	0	Métiers	2.500.000,00	99,96	2.499.000,00	1.000,00	31/12/2024	0,00	0,00
Société pour l'extension du Port de Naimour	0		2.000.000,00	7,62	140.000,00	0,00	31/12/2023	0,00	0,00
OCEANIA	0		1.200.000,00	5,50	51.000,00	0,00	31/12/2023	0,00	0,00
Total			233.544.000,00	--	237.848.489,13	92.325.306,14	--	60.294.669,37	5.483.334,40

TABLEAU DES PROVISIONS

ZELLIDJA SA		Exercice au 01/01/2024 au 31/12/2024					
NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES		
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	152.354.012,57			1.487.668,00			
2. Provisions réglementées							8.318.497,58
3. Provisions destinées pour risques et charges							
SOUS TOTAL (A)	152.354.012,57			1.487.668,00			8.318.497,58
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (non courantes)	99.951.249,59			2.417.502,80			
5. Autres Provisions pour risques et charges	2.052.000,00						
6. Provisions pour dépréciation des comptes de travaux	5.189.086,08				1.031.241,40		
SOUS TOTAL (B)	107.192.335,67			2.417.502,80	1.031.241,40	1.000.000,00	
TOTAL (A+B)	259.546.348,24			3.905.170,80	1.031.241,40	9.318.497,58	253.101.760,06

TABLEAU DES CRÉANCES

ZELLIDJA SA		Exercice au 01/01/2024 au 31/12/2024							
Créances	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses				
		Plus d'un an	Moins d'un an	Encaissées et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises	Montants Représentés par Etats	
- De l'Actif Immobilisé	6.859,15	6.859,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Provisions courantes									
- Autres créances financières	6.859,15	6.859,15							
- De l'actif circulant	109.248.724,47	105.704.062,35	3.544.662,12	0,00	0,00	2.943.859,02	106.280.251,83	0,00	
- Fournisseurs et autres fournisseurs									
- Clients et contreparties									
- Personnel									
- Etat	2.943.859,02	2.911.647,02	32.212,00			2.943.859,02	32.212,00		
- Comptes d'associés									
- Autres débiteurs	105.210.171,93	101.747.745,57	3.462.426,36				105.153.346,31		
- Comptes de régularisation actif	1.094.693,52	1.044.669,76	50.023,76				1.094.693,52		
Total	109.255.583,62	105.710.921,50	3.544.662,12	0,00	0,00	2.943.859,02	106.280.251,83	0,00	

TABLEAU DES DETTES

ZELLIDJA SA		Exercice au 01/01/2024 au 31/12/2024							
Dettes	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses				
		Plus d'un an	Moins d'un an	Encaissées et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises	Montants Représentés par Etats	
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts obligataires									
- Autres dettes de financement									
DU PASSIF CIRCULANT	31.403.743,85	29.518.605,44	1.885.138,41	0,00	0,00	702.865,78	29.881.459,68	0,00	
- Fournisseurs et autres fournisseurs	458.500,76	380.020,76	78.480,00				50.296,30		
- Clients et contreparties									
- Personnel									
- Organismes sociaux	702.865,78	528.102,59	174.763,19			702.865,78	567.184,44		
- Comptes d'associés									
- Autres créanciers	30.242.377,31	28.610.482,09	1.631.895,22				29.263.978,94		
- Comptes de régularisation - Passif	98.371,34	92.918,79	5.452,55						
Total	31.403.743,85	29.518.605,44	1.885.138,41	0,00	0,00	702.865,78	29.881.459,68	0,00	

Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>



ZELLIDJA, SA
284, Boulevard Zerkouni - Casablanca
Tel : 05 29 020 900 Fax : 05 29 020 919

**COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2024**



Aux actionnaires de la société

ZELLIDJA S.A.

Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah, Tour Marina 2, Marina
Casablanca

**Rapport général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ZELLIDJA S.A., comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 70.230.822,54 dont un bénéfice net de MAD 6.599.498,91.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ZELLIDJA S.A. au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION	
Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 92,3 représentant le poste le plus significatif du total bilan. Ces actifs sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés uniquement sur la base de leur situation nette à chaque clôture semestrielle. En effet une dépréciation des participations est comptabilisée lorsque la quote-part de la situation nette de la participation est inférieure à sa valeur nette comptable à la clôture.	Nous avons examiné les principes et méthodes de détermination de la valeur des participations à la clôture. Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la provision des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à : Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes définitifs des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ; Prendre connaissance des dépréciations antérieures comptabilisées afin d'effectuer une estimation de la valeur nette des participations à la clôture actuelle ; Prendre en considération certains critères qualitatifs dans le processus d'estimations de la dépréciation, notamment l'arrêt d'activité, procédure de liquidation etc.
Au vu de l'importance significative de la dépréciation dans les états de synthèse, nous avons considéré que la correcte valorisation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituaient un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

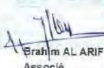
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



Cabinet BEA CONSEIL



Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>



ZELLIDJA, SA

284, Boulevard Zerketouni – Casablanca
Tel : 05 29 020 900 Fax : 05 29 020 919